



# Commune de Saint-Alban de Montbel

## Compte rendu du Conseil Municipal du : 12 mai 2015

Mme le Maire Annick Chevalier : Présidente de séance

Sécrétaire de séance : BARDON Benjamin

### Membres présents

BARDON Benjamin

DURET Sylvain

GRIMONET Henri

LEGER Luc

MERCY Paul

NOEL- LARDIN Patrick

POUPENEY Annick

SENFTE Catherine

SZLAPKA Jean

### Membres absents et excusés

EMINET Bernard Paul – pouvoir à GRIMONET Henri

RENAUDIN Géraud – pouvoir à CHEVALIER Annick

SCHNEIDER Audrey – pouvoir à MERCY Paul

### Membres absents non excusés

Néant

## Ordre du jour

- Délibération : Agenda d'Accessibilité Programmée ADAP, délibération pour signature devis « Osmose ».
- Délibération : Remboursement des frais de repas et de déplacement du personnel communal des bénévoles et des élus.
- Délibération : Démission de l'agent technique Mr Granon.
- Questions diverses
- Autorisation exceptionnelle d'absence pour le personnel communal.
- Courrier collègue de l'Epine pour subventions.

### Début de la séance à 20H10

Avant d'ouvrir la séance

Madame Le Maire, Annick Chevalier, propose au conseil une nouvelle délibération pour le remplacement de Mr Granon. Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

Approbation du CR du 27 Avril 2015

**Pour : 12 | Contre : 0 | Abstention : 0**

## 1 – Agenda d'accessibilité programmée

Madame Le Maire demande au conseil son accord pour lui permettre de signer le devis de l'entreprise Osmose (7200 euros TTC) mis au budget.

Cette prestation concerne :

- Une étude préliminaire
- Un diagnostic ainsi qu'un état des lieux
- Une proposition chiffrée
- Un phasage des travaux
- La constitution du dossier ADAP.

**Pour : 12 | Contre : 0 | Abstention : 0**

## 2 – Remboursement des frais de repas et de déplacement du personnel communal et des bénévoles.

Madame Le Maire rappelle la délibération du conseil municipal du mois de Juin 2012 validant le remboursement des frais de déplacement des bénévoles de la bibliothèque uniquement.

Suite à une récente demande des bénévoles pour la prise en charge des repas lors d'une future formation, Madame Le Maire propose une extension de ce remboursement aux élus et au personnel communal. Cette extension concernerait non seulement les repas mais aussi le carburant et les péages. Ces déplacements seraient bien entendu justifiés dans l'intérêt communal uniquement.

**Pour : 12 | Contre : 0 | Abstention : 0**

## 3 – Démission de l'agent technique Mr Granon

Madame Le Maire nous fait part de la lettre de demande démission de Mr Granon datée du 09 Avril 2015 suite à la proposition d'un  $\frac{3}{4}$  de temps à la commune d'Ayn.

Diverses candidatures ont été reçues et l'une d'entre elles a retenu l'attention de Madame Le Maire.

Madame Le Maire sollicite l'accord du conseil pour la création d'un emploi temporaire de 17 heures par semaine évitant ainsi la période de publicité de 6 semaines.

Suite à cette période d'essai, un CDD pourrait être signé avec une publicité de 6 semaines à déposer auprès du centre de gestion.

**Pour : 12 | Contre : 0 | Abstention : 0**

## Questions diverses

### Location de la salle polyvalente pour l'ouverture des championnats du monde d'aviron par les Nuits d'Eté

Monsieur Luc Leger nous fait part d'un courrier émanant des Nuits d'Eté demandant un prix de location de 1000 euros au lieu des 2000 euros accordés par le conseil municipal suite à une précédente négociation dans le cadre de l'ouverture du Championnat du Monde d'Aviron.

Pour rappel l'utilisation serait de 500 personnes par jour pendant plus d'une semaine.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de refuser cette requête et de maintenir son offre initiale.

### Fourniture d'un défibrillateur par la société Groupama

Madame Le Maire nous fait part d'une proposition d'un responsable de Groupama d'offrir à la commune de St Alban de Montbel un défibrillateur en contre partie duquel il nous demande le prêt gratuit de la salle polyvalente pour une assemblée générale annuelle.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter cette proposition et propose de prêter la salle polyvalente pour deux assemblées générales.

Madame Le Maire nous fait part de la proposition de Monsieur Jean Robert Dubois, avocat en retraite, d'exercer une permanence mensuelle en tant que conseiller juridique à titre gracieux.

Monsieur Dubois nous fera part de la décision du bâtonnier quant à la légalité de ce bénévolat.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

Aide de la commune pour le festival Monts et Merveilles

---

Madame Le Maire nous fait part de la demande de Madame Chavet concernant une subvention pour le festival.

Le conseil municipal n'est pas défavorable mais décide à l'unanimité d'étudier cette proposition lors de l'attribution des subventions en fin d'année.

#### **4 – Autorisations exceptionnelles d'absence du personnel communal**

Madame Annick Poupeney présente au conseil un comparatif des autorisations de congés pour événements familiaux.

Entre :

- Les dispositions légales
- Les communes voisines
- La commune de Lépin le Lac.

Le conseil municipal choisit à l'unanimité la deuxième solution avec l'ajout d'un jour pour le décès d'un petit enfant ou d'un grand-parent.

Cette décision sera proposée au centre de gestion pour être soumise au prochain comité technique paritaire.

Elle fera ensuite l'objet d'une délibération lors d'un prochain conseil municipal.

#### **5- Courrier du collège de l'Epine pour demande de subventions**

Madame Le Maire nous fait part d'un courrier du collège de l'Epine demandant une subvention pour un élève de Saint Alban de Montbel étudiant dans leur établissement.

Cette subvention est estimée à environ 100 euros.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de traiter cette requête lors des attributions de subventions en fin d'année.

Prochain conseil municipal

---

Le prochain conseil municipal aura lieu le 23 juin 2015 à 20h

**Fin du conseil municipal à 21h30**

**Mme CHEVALIER Annick**  
Présidente de séance

**Benjamin BARDON**  
Secrétaire de séance